

Avant d'envisager la vie matérielle, il y a un premier sujet à aborder, dont tout le reste découle :

# LA CONDITION SOCIALE & JURIDIQUE

des paysans.

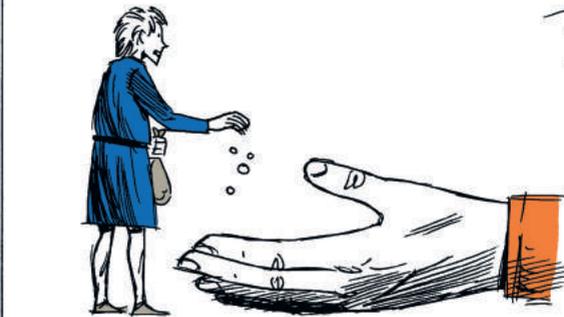
Les paysans dépendent presque toujours d'un ou plusieurs seigneurs.



SI UN SERF VEUT FAIRE UN TRUC, IL FAUT L'ACCORD DU SEIGNEUR.

SE DÉPLACER, SE MARIER, TRANSMETTRE SES BIENS... BIEN SOUVENT IL FAUT AUSSI VERSER UNE TAXE.

ON DOIT AUSSI TRAVAILLER POUR LUI, SOUVENT PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE.



UN HOMME PLUS LIBRE N'A PAS TOUS CES EMPÊCHEMENTS.

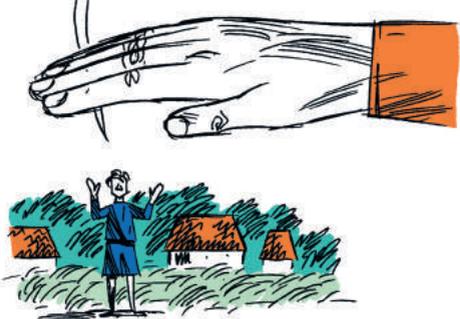
MAIS LA PLUPART DU TEMPS, SES TERRES APPARTIENNENT AU SEIGNEUR.

EN ÉCHANGE, IL DOIT VERSER DES PORTIONS DES RÉCOLTES, OU DES ESPÈCES<sup>1</sup>.



1. Il s'agit de quelques oboles ou deniers, mais c'est assez rare : à l'époque les monnaies sont très peu utilisées.

MAIS QU'ON NE SE TROMPE PAS : S'IL Y A TOUT UN CHAMP DE GRADATION ENTRE LE SERF ET L'HOMME « LIBRE », ON N'EST JAMAIS COMPLÈTEMENT LIBRE. ON DÉPEND TOUJOURS D'UN SEIGNEUR.



C'EST LE SEIGNEUR QUI DOMINE LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET L'ACCÈS AU MARCHÉ RURAL.



IL CONTRÔLE AUSSI SOUVENT LES PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES.



FORGES POUR LES OUTILS EN FER, FOURS POUR LE PAIN, LES PLUS GROS MOULINS POUR LA FARINE...

Tous les paysans sont en outre placés sous l'autorité judiciaire et militaire des seigneurs les plus puissants, les maîtres de châteaux.



ALORS QUE LES NOBLES ONT DROIT À UNE JUSTICE RENDUE ENTRE PAIRS, LES PAYSANS RELÈVENT DE LA JUSTICE SURPLOMBANTE DU SEIGNEUR.

C'est pas cool...

ET ENCORE, LA PLUPART DU TEMPS, LE SEIGNEUR DÉLÈGUE LE BOULOT À UN OFFICIER...

La domination seigneuriale entremêle donc des aspects

# ÉCONOMIQUES SOCIAUX POLITIQUES & JURIDIQUES

(auxquels il faut ajouter ceux de la domination ecclésiastique dont nous avons déjà parlé).



AUTANT DIRE QUE C'EST PAS LA FÊTE.

La domination seigneuriale se manifeste également par certaines pratiques comme

# la CHASSE

qu'il s'agisse de chasse à l'oiseau, avec des faucons, ou de chasse à courre au gros gibier (cerf, sanglier...)

Cette coutume conduit les seigneurs à traverser les champs paysans et à marquer ainsi leur suprématie.



ET ON VA OÙ ON VEUT, PUISQUE TOUS LES ESPACES NOUS SONT OUVERTS !

1. Pour la domination ecclésiastique, voir chapitre 5. À noter qu'il peut exister des variations d'une région à l'autre, d'où une compétition entre seigneurs pour conserver ou attirer les paysans sur leurs terres.